



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 26 septembre 2013

Compte rendu affiché le : 3 octobre 2013

Date de la convocation : 17 septembre 2013

Nombre de délégués : 33

Nombre de délégués concernés : 33

En exercice : 33

En exercice : 33

Présents : 19

Présents : 19

Votants : 19

Votants : 19

Présents:

CCPSG : J Y Charbonnier, Besset C, Louat R, Philippon B, Tardy F, A Philippon

CCFL : Séon M, Rousset L, Gonon P,

CCHL: Bruyas JM, Larue M F, Villard P, Berne M, Moralès P, R Bouchut,

SEM : Guyot P

Autres communes: Reynard R, Piot M, Pallandre A,

Secrétaire de séance : Pallandre A

Excusés : Villemagne G, Boudier J P, Vincent G, Lornage F, Lhopital J L, Bussière L, Grange M, Chambonnet M

N° 433 Objet : Lancement de la consultation et demande de subventions pour étude bilan du deuxième contrat de rivière

Monsieur le Président rappelle que lors du dernier comité de rivière, il a été validé de lancer l'étude bilan du deuxième contrat de rivière. Il est nécessaire de prendre une délibération pour lancer la consultation dans le cadre d'un marché public en procédure adaptée. Le marché en procédure adaptée sera mis sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics du CG42.

Monsieur le Président demande l'autorisation aux membres du comité syndical de lancer la consultation dans le cadre d'un marché public en procédure adaptée et de solliciter les aides financières des différents partenaires.

Où cet exposé, les membres du comité syndical autorisent le Président à lancer la consultation dans le cadre d'un marché public en procédure adaptée et de solliciter les aides financières auprès des différents partenaires financiers : Agence de l'Eau Loire Bretagne et Région RA.

Ont signé tous les membres présents

Copie conforme au registre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20130926-433-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2013

Publication : 02/10/2013

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Fait à Saint Galmier

Le 26 septembre 2013

Le Président

Jean Yves Charbonnier